

ON S'ABONNE :
 à Cahors, bureau du Journal,
 chez A. LAYTOU, imprimeur,
 ou en lui adressant franco un mandat
 sur la poste.
PRIX DE L'ABONNEMENT :
 LOT, AVEYRON, CANTAL,
 ZER, DORDOGNE, LOT ET GARONNE,
 TARN-ET-GARONNE :
 Un an 16 fr.
 Six mois 9 fr.
 Trois mois 5 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS :
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.
 L'abonnement part du 1^{er} ou du 16
et se paie d'avance.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MARDIS ET SAMEDIS

M. HAVAS, rue J.-J. Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Co, place de la Bourse, 8 sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

PRIX DES INSERTIONS :
ANNONCES,
 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES
 50 centimes la ligne.
 Les Annonces et Avis sont reçus
 à Cahors au bureau du Journal
 rue de la Mairie, 6, et se paient
 d'avance.
 Les Lettres ou paquets non
 affranchis sont rigoureusement re-
 fusés.
L'ABONNEMENT
se paie d'avance.
 Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de
 la Mairie, 6.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Les Annonces Judiciaires et Légales seront insérées, en 1867 :
 Pour l'arrondissement de Cahors, dans les journaux : Les annonces judiciaires : dans le Journal le Courrier du Lot.
 Les annonces administratives : dans le Journal le Journal du Lot (qui insérera, en outre, des extraits des
 annonces judiciaires et administratives des arrondissements de Figéac et de Gourdon).
 Pour l'arrondissement de Figéac, dans les journaux : (Annonces judiciaires et administratives), l'Echo du
 Quercy, le Memorial. Pour l'arrondissement de Gourdon : (Annonces judiciaires et administratives), dans
 le Journal le Gourdonnais.

Le Journal du Lot publiera désormais, à titre de renseignement, un Bulletin sommaire des Annonces judiciaires de l'Arrondissement de Cahors.

Cahors, le 17 Avril 1867.

BOURSE DE PARIS.

	Rte 3 p. 0/0	4 1/2 p. 0/0
Du 15 avril.....	67 10	96 10
Du 16.....	66 70	96 10
Du 17.....	67 »»	93 50

BULLETIN

Où en sont les négociations au sujet du Luxembourg? Personne ne le sait dans le public; mais à côté de cette incertitude de l'avenir, le jour se fait peu à peu sur la façon dont l'affaire s'est engagée. Nous connaissons la déclaration faite par M. de Moustier, au nom du gouvernement impérial; on sait les réponses préventivement dilatoires du cabinet de Berlin. Une dépêche d'Amsterdam nous éclaire davantage sur la politique de M. de Bismark. « Le bruit d'une abdication du roi de Hollande de sa couronne grand-ducale du Luxembourg en faveur du prince Henri est complètement dénué de fondement, dit-elle. Le gouvernement prussien a fait, il est vrai, des démarches à la cour de la Haye pour provoquer cette solution; mais le roi de Hollande s'y est absolument refusé. » Le prince passe pour être dévoué à la Prusse. Les « démarches » de M. de Bismark s'expliquent. Mais si le cabinet de Berlin était aussi persuadé qu'il veut le faire entendre de la validité de ses prétentions sur le Luxembourg, il est peu probable qu'il usât de moyens diplomatiques pour les faire consacrer à nouveau.

Chercher une assurance ou des garanties dans la politique prussienne actuelle serait d'ailleurs un non sens. La diplomatie de M. de Bismark a des secrets où les plus fins sont pris. Ainsi, aujourd'hui, la Gazette de l'Allemagne du Nord nie qu'aucune note ait été adressée, par le gouvernement prussien aux cours étrangères relativement au Luxembourg. « Il n'y a, ajoute elle, aucun sujet de note, attendu qu'il n'a point ouvert de négociations. La Prusse a uniquement instruit ses représentants à l'étranger de l'état réel de la question. » On conviendra que ces assertions s'accordent peu avec la déclaration faite récemment par lord Stanley devant le parlement anglais

Malgré les airs de matamore qu'il est de bon goût de se donner en ce moment, vis-à-vis de la France, sur les rives du Mein, on croirait volontiers que les sujets de S. M. Guillaume commencent à réfléchir sur les conséquences de l'attitude prise par leur gouvernement. Peut-être M. de Bismark reconnaît-il enfin qu'à tout triomphe il faut la consécration de l'opinion publique et qu'en ce moment l'Europe ne paraît nullement disposée à donner la sienne à la Prusse; aussi voit-on la Gazette de Cologne émettre l'idée d'une neutralisation du duché du Luxembourg, et par suite d'un arrangement entre la France, la Prusse et la Belgique pour arriver à une rectification de frontières.

Nous aimerions à savoir ce que la Gazette entend par ces paroles.

D'après la Presse de Vienne, la Prusse déclinerait l'examen de la question du Luxembourg au sein d'une conférence. On mande de la même capitale que le besoin de la paix en Autriche domine toutes les autres considérations, que l'action du cabinet de Vienne, est essentiellement médiatrice, et qu'il n'est pas question d'alliance avec d'autre puissance. Le gouvernement autrichien pense que la garantie du traité de 1839 concerne l'arrangement fait entre la Prusse et la Hollande, mais n'engage point les droits de l'ex-confédération germanique.

Le traité de commerce et de navigation actuellement en voie de négociation entre l'Italie et l'Autriche n'est pas encore conclu. Mais c'est à tort qu'un journal fait pressentir une rupture. De ce que l'Italie hésite à accepter toutes les réductions demandées par l'Autriche, il ne s'ensuit pas que les négociations soient compromises.

On écrit de Darmstadt qu'une convention militaire avec la Prusse analogue à la convention saxo-prussienne vient d'être conclue et va être bientôt ratifiée. La division hessoise fera partie du 11^e corps de l'armée fédérale, avec Cassel pour siège du commandement.

Une circulaire très pressante du ministre de la marine, dit l'Italia, ordonne à tous les commandants de garder le plus rigoureux silence sur les armements. Le gouvernement italien fait en cela preuve de sagesse. L'armure la meilleure est celle dont personne ne connaît les côtés fai-

bles. Malgré ces précautions militaires, il est peu probable que l'Italie songe à se mêler dans un conflit où elle n'a, quant à présent, aucun intérêt.

On mande de Madrid, 12 avril :
 « On attend aujourd'hui à l'hôtel des monnaies, cent millions de ligots d'or et d'argent venant de Paris qui vont être immédiatement convertis en numéraire.

Une atroce nouvelle est accueillie au moins avec irréflexion par l'Indépendance belge. Ce journal annonce, d'après une prétendue dépêche de New-York, que l'empereur Maximilien aurait été pris et exécuté par les juaristes. Non-seulement cette triste rumeur ne reçoit jusqu'ici aucune confirmation; mais elle est démentie implicitement par le silence de la télégraphie. Il est évident que, si elle était fondée, le câble l'aurait fait connaître à Paris et à Vienne.

Ajoutons que, d'après les dernières correspondances de Mexico plusieurs chefs dissidents, notamment les généraux Diaz et Alatorre, se seraient ralliés à l'Empire.

Pour le Bulletin politique : A. Laytou

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas)

Paris, 15 avril au soir.
 Aujourd'hui, au Corps législatif, l'ensemble de la loi sur la contrainte par corps a été adopté par 112 voix contre 97.
 Le projet de loi de la dotation Lamartine a été adopté par 148 voix contre 24.

Florence, 15 avril.
 L'amiral Persano, déclaré coupable de désobéissance, d'impéritie et de négligence, a été condamné à la perte de son grade et aux frais de la procédure.

Berlin, 14 avril.
 On assure que la situation du gouvernement vis-à-vis du projet de Constitution, tel qu'il a été amendé par le Reichstag se résume dans le maintien de la disposition relative au chiffre de l'armée sur le pied de paix jusqu'au 1^{er} janvier 1872. A partir de cette époque on diminuerait annuellement le chiffre des dépenses jusqu'à la promulgation de la loi fédérale modifiée. Enfin le budget militaire une fois voté ne serait pas soumis à une approbation annuelle.

L'acceptation par le Reichstag du projet de Constitution dans cette forme est probable, attendu que le parti national libéral a donné son adhésion.

Berlin, 15 avril.
 Dans la séance d'aujourd'hui, au Reichstag, M. de Bismark a déclaré que les gouvernements confédérés acceptaient la plus grande partie des amendements introduits dans le projet de constitution, pourvu que la Chambre renonçât de son côté, à l'indemnité des députés et aux mo-

billai, qui te fis un nom et une réputation en te choisissant pour chanter mes poésies et m'accompagner sur la harpe quand j'improvise? Va, tu ne peux me quitter; tu es ma créature, mon bien!

— Signora, dit-il en la repoussant avec colère, vous venez de rompre le dernier lien qui m'unissait à vous; en me reprochant vos bienfaits, vous les avez réduits à néant. Nous n'avons plus rien de commun, si ce n'est peut-être notre haine réciproque, qui durera plus que notre amour, j'y compte bien.
 — Hé dirige vers la porte, Corinne se précipita après lui avec une exclamation d'effroi.

« Tu veux me quitter maintenant, à cette heure où j'ai si grand besoin de toi? Quand je me prépare à remporter un nouveau triomphe! Quand toute la haute société Romaine attend mon apparition avec une impatiente curiosité! Non, non, Carlo! Par pitié, reste encore ce soir; reste encore une heure!

— Je resterai, car je lui ai promis qu'elle l'entendrait.
 — Elle est donc ici? demanda Corinne avec une joie farouche.
 — Elle y est.

Corinne se mit à marcher d'un air orgueilleux et triomphant; un sourire cruel se jouait sur ses lèvres. On frappa un coup léger à la porte, un homme parut sur le seuil et promena ses regards dans le cabinet. Carlo, le dos tourné, semblait ne s'apercevoir de rien, mais il vit dans la glace les signes d'intelligence que Corinne échangeait avec cet individu, à la livrée de Francesco Alfani; il le vit répondre par une pantomime de la tête et des doigts, tirer un poignard et l'agiter d'un air menaçant. Carlo comprit tout, car il le connaissait aussi, ce langage muet des Romains et des Napolitains. Voici le dialogue qu'il avait surpris :
 « Elle est ici, la belle signora; elle ne peut nous échapper.
 — Vous la frapperez!

difications concernant l'armée que les gouvernements n'acceptent pas. Les commissaires fédéraux doivent donner de plus amples explications dans le cours de la discussion.

Berlin, 15 avril.
 Séance du Reichstag. M. de Bismark fait la déclaration suivante : Si l'opposition m'empêchait d'achever l'œuvre commencée, je prierais le Roi d'accepter ma démission.

Florence, 15 avril, soir.
 Les négociations pour le traité de commerce avec l'Autriche, marchent rapidement. Le ministre d'Autriche a eu aujourd'hui une longue conférence avec le président du Conseil qui s'occupe personnellement de la négociation de ce traité.

On mande de Rio-Janeiro, le 24 mars :
 Le gouvernement brésilien refusera la médiation des Etats Unis pour la paix. Le Cabinet ayant ordonné la mobilisation de 8,000 gardes nationaux pour les envoyer rejoindre l'armée, une partie de ces gardes nationaux, appartenant à Rio-Janeiro, a refusé de marcher. Il y a eu, par suite, plusieurs suspensions d'officiers.

Des lettres apportées par l'Estramadure assurent que le mouvement révolutionnaire dans les provinces Argentines perd du terrain. Rien d'important du Paraguay. La médiation offerte par les Etats-Unis parait devoir être refusée.

La France dit : Nous croyons savoir qu'avant peu de jours, le Gouvernement, prenant l'initiative, communiquera aux Chambres le résultat des négociations engagées actuellement pour l'affaire du Luxembourg.

Le même journal assure que les principales puissances signataires des traités de 1839 font des démarches dictées par un désir sincère de conciliation. Ces démarches trouvent chez nous l'esprit de modération qui caractérise notre politique.

M. de Bismark paraît aussi animé d'intentions pacifiques. L'atténuation de la polémique des journaux de Berlin serait due à son influence personnelle.

Le Constitutionnel dément les nouvelles données par le Times du 11 avril, que l'Empereur aurait présidé un conseil de ministres qui se serait prolongé pendant la nuit, et dans lequel l'envoi d'un ultimatum à la Prusse aurait été discuté. Aucun conseil n'a été tenu hors des heures ordinaires, et jamais il ne fut question d'un ultimatum.

De méchantes langues ont prétendu que la Prusse sollicitait le concours de l'Autriche. M. de Bismark est capable de toutes les abnégations. Il irait jusqu'à oublier le mal qu'il a fait à l'Empereur François-Joseph si celui-ci consentait à l'aider contre la France. Pour récompense de ce service, dans un an ou dans six mois, la Prusse s'annexerait le Sud ainsi qu'elle s'est emparée du Nord germanique. Malheureusement les informations autrichien-

— Dans deux heures elle n'existera plus.

— Bien ! Vous serez contents de moi.
 La porte se referma. Corinne se tourna en souriant vers Carlo; sa colère semblait dissipée; elle était gaie et gracieuse.

« Que tu es bon de ne pas m'abandonner ! dit-elle en lui tendant la main. Commencons; je me sens tout feu et tout enthousiasme.

— Combien durera l'improvisation ?
 — Une heure ou deux, selon les dispositions du public.

— Si cette farce dure plus d'une heure et demie, je jette la harpe et je me sauve, je le jure par l'âme de ma mère ! Songes-y; je te montrerai la pendule de quart d'heure en quart d'heure.

— Tu es un despote; mais il faudra bien que je t'obéisse, dit-elle en riant. Donne donc le signal que nous sommes prêts.

VI.

L'IMPROVISATRICE.

Toute la société du cardinal de Bernis était réunie dans la grande salle, et tous les yeux fixés sur le mystérieux rideau. A un petit coup de sonnette, ce rideau se leva comme par enchantement. Un cri d'admiration s'échappa de toutes les bouches, des applaudissements éclatèrent, et l'on entendit de toutes parts :
 « Vive Corinne ! Vive l'improvisatrice Corinne ! »
 Du reste, un tableau ravissant s'offrait aux regards. Des degrés jonchés de roses conduisaient à une sorte d'antel où deux flammes s'échappaient du milieu des fleurs, colorant d'un reflet pourpre le visage de Corinne. Debout, dans une attitude imposante et majestueuse, elle levait les yeux au ciel d'un air d'ex-tase.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

du 17 Avril 1867.

NATALIE

NOUVELLE

Imitation de l'Allemand.

CHAPITRE V. Suite.

M'abandonner pour une autre, moi l'orgueil et l'adoration de Rome, moi à qui des princesses rendent hommage ! On se dispute un sourire de mes lèvres, un regard de mes yeux, et ce petit chanteur inconnu ose me dédaigner et se rire de mon amour !

— Pourquoi non ? dit-on derrière elle, et elle vit apparaître un jeune homme.
 « Carlo ! » s'écria-t-elle en courant à lui, les bras ouverts.

Il la repoussa presque brutalement.
 « Tu oublies, dit-il, que ce petit chanteur insignifiant ne t'aime plus, Corinne ! Laisse tomber quelques-uns de tes séduisants sourires et de tes brûlants regards sur tes milliers d'adorateurs, je ne m'y oppose pas, je ne suis pas jaloux.

— Mais il faut que tu le sois ! s'écria-t-elle en frappant du pied. Je ne souffrirai pas que tu m'abandonnes; je veux que tu continues de m'aimer, de m'aimer que moi seule !

Il poussa un éclat de rire moqueur et répliqua fièrement :
 La reproduction est interdite.

nes ne paraissent pas plus favorables que celles de St-Petersbourg aux vues amicales et désintéressées du gouvernement de Sans-Souci.

« Si l'amour de la Prusse pour la paix était plus grand que son ambition, elle éviterait tout ce qui peut blesser le sentiment de l'honneur de la nation française. Est-ce que la Prusse est tellement certaine de la victoire qu'elle espère écraser l'armée française, qui ne fut vaincue qu'une fois? Oublie-t-elle qu'une flotte française, portant des troupes de débarquement, en allant et venant le long des côtes, exige pour l'observer 200.000 hommes de landwehr? N'est-ce pas vraiment de la fanfanterie que de croire que la puissance défensive de la Prusse est supérieure à celle de la France? Enfin, est-ce que, dans une guerre contre sa puissante voisine, la Prusse ne risquerait pas de perdre la majeure partie de ce qu'elle a gagné, par nos fautes et notre malheur inqualifiable? »

On le voit, des trois points culminants de l'Europe arrivent à Berlin des avertissements péremptoirs. Nous désirons qu'ils soient écoutés. S'ils ne le sont pas, eh bien! les enfants reprendront au cri de la Marseillaise, les chemins par où les pères ont passé du temps de la Révolution et de l'Empire. Si M. de Bismark savait l'envie qu'ont nos zouaves de se colleter un peu avec les Kaiserliks? ...

Pour extrait: A. Layton.

On lit dans le *Moniteur du soir*: « L'Avenir National publie, dans son numéro du 15 avril, des renseignements inexacts sur des préparatifs militaires qui seraient faits à Lyon et sur des mesures qui auraient été prises par l'administration de la guerre. »

Le journal *L'avenir National* va être poursuivi comme inculpé de publication de fausses nouvelles.

D'autre part, le *Constitutionnel* dément expressément la nouvelle donnée par un correspondant parisien du *Times*, de l'envoi d'un ultimatum par le cabinet des Tuileries au gouvernement prussien.

Nous croyons ne pas nous écarter de la vérité en disant que la situation ne s'est pas modifiée depuis quarante-huit heures. L'échange des notes diplomatiques se poursuit. La France et la Hollande invoquent le traité de 1839 au point de vue de la complète indépendance du Duché de Luxembourg, indépendance résultant de la dislocation de la confédération germanique. La Prusse prétend que le droit allemand subsiste et qu'elle est tenue de le faire observer, au besoin contre la volonté du cabinet de La Haye. Elle ajoute qu'en dehors de l'intérêt germanique, le soin de la sécurité du royaume belge lui impose, à elle, Prusse, la garde militaire de la forteresse de Luxembourg.

Malgré les assertions de plusieurs journaux, il ne semble pas que les Etats signataires de la convention de Londres aient encore fait parvenir, soit à Berlin, soit à Paris, leur réponse aux notes dont il s'agit. Toutefois, d'après des informations plus intimes qu'officielles, il y aurait lieu de supposer que la Russie, l'Angleterre et l'Autriche se prononceraient en faveur de l'interprétation de la France et de la Hollande, contre celle de la Prusse.

Nous ajouterons, toujours hypothétiquement, que l'attitude des trois Etats consultés paraît devoir être tout à fait passive.

Le débat resterait donc au point de vue

Et le sein palpitant, le souffle précipité, elle exhala les plaintes de Sapho. Elle tonna et pleura tour à tour; cette belle langue italienne, harmonieuse, imagée, s'échappait de ses lèvres comme une suave musique, et bien peu des assistants se doutaient qu'une grande partie de ces rimes savantes et sonores étaient empruntées au Tasse. Il est facile, d'ailleurs, d'improviser en italien, et l'auditoire s'inquiétait moins de la pensée et du sens que de la brillante enveloppe qui les recouvrait. Le fond n'était rien, la forme était tout; l'oreille charmée, on échangeait des coups d'oeil de surprise et de ravissement quand l'improvisatrice, grâce à son étude profonde des grands poètes de l'Italie, trouvait sans hésitation les rimes les plus difficiles en apparence.

Elle se tut, et les applaudissements retentirent. Alors, comme réveillée en sursaut au milieu d'un rêve, d'une extase, elle promena autour d'elle des regards étonnés, hagards, qui semblaient dire: « Où suis-je? d'où vient ce bruit? »

Après une pause que Carlo, rempli de accords de sa harpe, elle lira de l'urne un second billet; l'inspiration partit de nouveau s'emparer d'elle, l'enthousiasme des auditeurs redoubla; ce fut une impétueuse salve d'applaudissements, un vrai délire. Electrisée par le succès, Corinne plongea la main dans l'urne plusieurs fois encore, et toujours elle fut brillante dans ses improvisations. Elle semblait inépuisable ce soir-là.

« En voilà assez! murmura Carlo, au moment où elle reprenait un nouveau thème. Tu n'as plus qu'un quart d'heure. — Laisse-moi traiter encore ce sujet. Il est très-heureux; il me conciliera tous les cardinaux. — Plus qu'un quart d'heure, je te le répète. Songe à mon serment! »

Une angoisse inexprimable s'était emparée de lui; peine avait-il la force d'accapoter Corinne, qui

militant, entre la France et la Prusse. Il n'est pas douteux, en effet, que le cabinet de La Haye se retirera du conflit aussitôt qu'il prendra un aspect coercitif.

Dans tous les cas, et quoi qu'il puisse advenir, le différend ne sortira pas, d'ici à plusieurs semaines, de la voie diplomatique. Nous tenons à le constater comme réponse indirecte aux rumeurs hasardées que certains journaux répandaient. LAFITTE.

Revue des Journaux

MONITEUR.

On écrit de Hong-hong, le 1^{er} mars au *Moniteur*: « Les négociants chinois, comme leurs autorités, commencent à comprendre qu'ils doivent se protéger eux-mêmes contre les attaques des forbans. La compagnie des marchands de sel vient d'acheter le Steamer *La Yung* pour escorter les navires, et la canonnière impériale *Pao-Shun*, en croisière le long des îles, a poursuivi, dans la quinzaine dernière, trois jonques pirates, les a mitrillées et forcées à s'échouer à la côte. »

« Les sages mesures adoptées par les gouvernements de France et d'Angleterre pour entourer de toutes les garanties commandées par l'humanité l'expatriation des coolies chinois viennent d'être mises judiciairement à exécution à Amoy par le tribunal consulaire des Etats-Unis qui, dans la séance du 6 février, a ordonné le débarquement d'indigènes frauduleusement engagés, et condamné le recruteur coupable à un an d'emprisonnement, mille dollars d'amende et aux frais. Cette sentence a rencontré parmi les étrangers et les Chinois une approbation unanime. »

LEMONDE.

Le Monde s'attache à démontrer que la chute de l'empire ottoman ne profiterait ni au catholicisme, ni même aux peuples qu'on prétend secourir:

« Est-ce que les Grecs, écrit M. Ravelet, ne méprisent pas les Bulgares plus encore qu'ils ne détestent les Turcs? Est-ce que les Bulgares qui se révoltent aujourd'hui, non parce qu'on leur donne des pachas turcs, mais parce qu'on leur impose des évêques grecs, accepteraient la suprématie de la Grèce? Est-ce que Turcs, Grecs et Bulgares ne rêveraient pas, les uns de reconstituer l'empire du Sultan, les autres de relever l'empire des Byzance, les derniers de restaurer l'ancien empire bulgare, devant lequel Constantinople a longtemps tremblé? Ces races si étroitement mêlées se méprisent et se haïssent. L'autorité du Sultan les force à vivre en paix: elle est la clef de voûte de l'édifice, elle ne porte rien, mais elle tient tout en équilibre, et si elle tombe, tout s'écroule. Sans doute, il est de l'intérêt russe de favoriser ce travail de décomposition; en vertu de la loi de l'attraction des masses, aussi vraie en politique qu'en physique, toute province détachée de l'empire ottoman deviendra russe tôt ou tard; mais nous ne devons pas, ni comme Français, ni comme catholiques, ni même comme dévoués au chrétiens d'Orient seconder ces tendances. »

JOURNAL DES DEBATS.

On lit dans le *Bulletin du Journal des Débats*: « Parmi les amendements présentés au projet de loi sur la presse, nous en remarquons un qui demande qu'en matière de diffamation

la preuve par écrit ou par témoins des faits diffamatoires soit recevable, si les faits sont imputés à un fonctionnaire public ayant agi en cette qualité. Le *Journal des Débats* a eu déjà l'occasion de faire observer que cette faculté de faire la preuve en justice des faits imputés aux fonctionnaires publics était une des garanties d'une bonne administration, et qu'elle profiterait autant au gouvernement lui-même qu'aux simples citoyens. »

Pour extrait: A. Layton.

Nouvelles du jour.

L'impression dominante, depuis vingt-quatre heures, est dans le sens du dénouement pacifique de la question du Luxembourg. Ce matin à la petite bourse, hier dans les cercles, même cette après-midi sur le champ de courses de Longchamp, on s'accordait à dire que la Prusse ne paraissait plus aussi éloignée d'une transaction. Reste à savoir laquelle et si, au dernier moment, M. de Bismark, assez coutumier du fait, ne trouvera pas quelque échappatoire. Cette appréhension, qui a le défaut de heurter le parti pris des optimistes d'aujourd'hui, trembleurs d'hier, est partagée par nombre de personnes judicieuses et expérimentées. On dit de plus en plus que la Russie se prononce, mais platoniquement, contre les réclamations prussiennes. D'autre part, une lettre de Berlin annonce que le gouvernement du roi Guillaume I^{er} insisterait sur la nécessité, au point de vue de la sécurité de la Belgique, de l'occupation de la forteresse du Luxembourg par la Prusse. D'où vient donc cette tendresse subite de M. de Bismark pour le pays batave et pour la dynastie des Léopold? ...

— La messe des Rameaux a été célébrée, dimanche, à la chapelle des Tuileries. Le roi des Belges y assistait ainsi que l'Empereur et l'Impératrice.

— Les vacances législatives de Pâques dureront jusqu'au 24 avril. Beaucoup de sénateurs et de députés sont partis, dès hier, pour les aller passer en province.

— Vendredi et hier, le roi des belges a visité l'Exposition universelle.

— Nous sommes en mesure de démentir le bruit donné par un journal du soir, d'un prétendu retrait des lois sur la presse et sur les réunions publiques. Non-seulement les deux projets restent à l'ordre du jour de la Chambre, mais on dit que les rapports seront déposés aussitôt la rentrée des vacances de Pâques.

— Dans la salle des conférences au Corps législatif, on disait hier que plusieurs députés de la majorité avaient l'intention d'adresser des interpellations au gouvernement sur la question des grèves et sur l'application de la loi des coalitions. Il paraît qu'une pétition ayant le même objet va être soumise au Sénat par un certain nombre de chefs de maisons de commerce et d'industrie.

— L'Empereur, l'Impératrice et le roi des belges ont assisté, aujourd'hui, aux courses du bois de Boulogne; bien que le temps fût assez froid, une immense concours de curieux se pressait aux abords de l'hippodrome; les étrangers visiteurs de l'Exposition, étaient pour la moins aussi nombreux que les parisiens.

— Mgr Dupanloup partira pour Rome après les fêtes de Pâques, il s'arrêtera quelques jours à Paris afin de revoir les épreuves de sa brochure sur l'*Education des Femmes*.

agitait en beaux vers cette question: *Laquelle des deux Rome est la plus heureuse, l'ancienne ou la nouvelle?* Il avait sans cesse les yeux fixés sur Natalie; il souffrait horriblement de ne pas être à côté d'elle, de ne pouvoir surveiller chacun de ses mouvements; il croyait déjà voir un assassin s'approcher, armé d'un poignard. Et la pâleur extrême de Natalie redoublait son inquiétude.

« Il faut que je vole auprès d'elle, que je la défende ou que je meure! » pensa-t-il, et il montra la pendule à Corinne avec un regard menaçant. Elle comprit qu'il était décidé à tenir parole. Comme si l'enthousiasme donnait des ailes à sa poésie, elle précipita son débit et conclut, en termes de feu, que Rome moderne était plus heureuse que l'ancienne Rome, car elle avait son Souverain-Pontife et ses cardinaux.

Alors le ravissement général ne connut plus de bornes. On vit des cardinaux pleurer, d'autres donner leur bénédiction à la grande improvisatrice, et tous affluèrent au pied de la tribune, pour la conduire triomphalement au milieu du cercle.

Une idée subite avait surgi chez Carlo. « Isolons complètement Natalie, se disait-il; alors je tâcherai de découvrir le bravo et de déjouer ses desseins. »

Il se fraya un passage à travers la foule pressée autour de Corinne et parvint jusqu'à Natalie, qui était encore placée entre le cardinal de Bernis et le comte Paulo.

« Vous avez joué d'une manière admirable, lui dit le cardinal. — Savez-vous, Eminence, répliqua-t-il en s'inclinant avec un sourire, que vous avez dans vos salons une bien plus grande improvisatrice que Corinne? Une femme qui est poète, sans travail, sans artifices, par la seule grâce de Dieu. Et quelle est-elle? » demanda le cardinal avec surprise

— Le bruit avait couru à Rome, le 11 avril, qu'un mouvement garibaldien devait éclater dans la ville. Des proclamations avaient même été répandues dans ce but par le comité révolutionnaire. Néanmoins, la ville est demeurée dans un état tranquille. Un grand nombre d'étrangers y arrivent déjà pour les fêtes de Pâques.

— Nous extrayons ce qui suit d'une correspondance de Londres: « Les vues des grandes puissances, sur la question du Luxembourg, s'accroissent de plus en plus dans le sens de l'abstention prussienne. Rien d'officiel n'a encore transpiré, néanmoins, la politique du gouvernement français semble avoir les sympathies générales. »

— Le comte de Flandres a quitté Paris hier se rendant à Berlin. Son mariage avec la princesse de Hohenzollern est fixé au 22 de ce mois.

— On assure que la lieutenante du royaume de Pologne sera supprimée le mois prochain, le feld-maréchal de Berg deviendrait tout simplement le commandant en chef des troupes stationnées dans le royaume de Pologne.

— Depuis hier, on voit flotter à l'un des balcons du Grand Hôtel, le drapeau national japonais. Ce drapeau représente, au milieu d'un fond blanc, une flamme rouge où sont empreints des caractères hiéroglyphiques.

Pour extrait: A. Layton.

Exposition Universelle

N^o 4

GROUPES 1^{er}. — OEUVRES D'ART.

Peu à peu, le palais du Champ de Mars prend figure. Les constructions s'achèvent dans le parc; les industriels déballet leurs produits, garnissent leurs vitrines; les machines commencent à fonctionner; l'exposition, on a quelque raison de l'espérer, sera complète dans les premiers jours de mai. Fort heureusement, pour les visiteurs, les arts étaient en mesure bien avant l'inauguration. Les galeries qui leur sont consacrées sont splendidement garnies. Elles offrent à la curiosité une foie d'attraits, d'études et de comparaisons. On ne trouvera donc pas étonnant que nous leur donnions la première place dans nos appréciations. Trente nations ont pris part à la grande lutte de 1867! Il m'a paru intéressant d'indiquer dans quelles proportions chacune d'elles s'était présentée sur ce champ de bataille pacifique. La statistique permet quelquefois d'obtenir des renseignements aussi curieux qu'utiles.

La France se trouve représentée par deux cent trente-quatre peintres; cent seize sculpteurs et graveurs en médailles, trente-quatre architectes; soixante et onze graveurs; seize lithographes; un total de quatre cent soixante et onze artistes.

L'Algérie a une petite place. On y rencontre un peintre, quatre dessinateurs et architectes. Le chiffre des œuvres rassemblées par la France, s'élève à près de onze cents, dans tous les genres.

Les Pays-Bas donnent soixante-dix-sept peintres; sept dessinateurs; sept sculpteurs; quatre architectes; deux graveurs ou lithographes. Total quatre-vingt-dix-sept. Le Grand-Duché de Luxembourg, deux peintres un sculpteur.

Le royaume de Prusse et les Etats de l'Allemagne du Nord soixante-huit peintres; six dessinateurs; dix-sept sculpteurs; cinq architectes; dix-huit graveurs ou lithographes. Total cent quarante. Le Grand Duché de Hesse, un peintre; deux sculpteurs deux graveurs ou lithographes.

Le Grand-Duché de Bade, dix-neuf peintres; un dessinateur; un sculpteur; un graveur. Total: vingt-deux.

Le royaume de Wurtemberg; huit peintres; deux dessinateurs; deux sculpteurs; un architecte; deux graveurs ou lithographes. Total: quinze.

Le royaume de Bavière, cent-douze peintres; dix-neuf dessinateurs; huit sculpteurs; un architecte; huit graveurs ou lithographes. Total: Cent quarante-huit.

Carlo montra Natalie, en la saluant presque jusqu'à terre.

« La princesse Tarakanoff? s'écria Bernis. — J'ignorais qu'elle fût prussienne; mais, ce que je sais bien, c'est qu'elle est poète! »

Que ce passa-t-il en ce moment dans l'âme de la jeune fille? Qu'était-ce que cette joie fière, enivrante, succédant à la tristesse que lui avaient causée les triomphes de Corinne? Elle sentit l'inspiration s'éveiller en elle, les mots se presser sur ses lèvres; elle éprouvait le besoin d'exhaler en paroles, en chants, en larmes même, cette mystérieuse émotion qui lui gonflait le cœur.

Le cardinal de Bernis avait demandé au comte Paulo la permission de prier sa pupille d'improviser. Entendant cela, quelques autres personnes avaient joint leurs instances aux siennes. Beintôt les sollicitations devinrent générales. On oublia un instant la triomphante Corinne pour se tourner avec une curiosité fiévreuse vers le nouvel astre inconnu. Le duc Alfani resta seul auprès de l'improvisatrice; mais ses attentions ne purent apaiser la tempête de jalousie qui grondait en elle.

Assiégré de toutes parts, le comte Paulo avait fini par céder et par laisser à Natalie à décider elle-même. Et elle, véritable enfant de la nature, toute simple, tout ingénue, elle n'avait pas peur de cette réunion brillante; elle croyait tous les cœurs bons et bienveillants comme son cœur; elle prenait au sérieux le conseil de Paulo d'être dans les salons ce qu'elle était au milieu des fleurs et des arbres de son jardin.

Elle fit donc un signe à Carlo, et elle monta les degrés de l'estrade en lui donnant la main. A la vue de cette frêle jeune fille, de cette beauté suave, virginale, de l'expression enfantine de ces nobles traits, de ces yeux rayonnants d'inspiration et de plaisir, ils s'éleva un tel tonnerre d'applaudissements que Natalie tressaillit et dit à Carlo: *La suite au prochain numéro.*

L'Empire d'Autriche, cinquante-huit peintres; vingt-quatre dessinateurs; seize sculpteurs; dix-huit architectes; quatre graveurs ou lithographes. Total cent vingt.

Le royaume d'Espagne, trente-cinq peintres; neuf sculpteurs; six architectes; un graveur. Total: cinquante-et-un.

Le royaume du Portugal, douze peintres; six sculpteurs; deux architectes; deux graveurs ou lithographes. Total: vingt-huit.

Le royaume de Grèce, quatre peintres; trois dessinateurs; douze sculpteurs; deux architectes; deux graveurs ou lithographes. Total: vingt-neuf.

Le royaume de Danemark, dix-neuf peintres; trois dessinateurs; trois sculpteurs; deux graveurs ou lithographes. Total: vingt-sept.

Le royaume de Suède, vingt-neuf peintres; deux dessinateurs; cinq sculpteurs. Total: trente-six.

Le royaume de Norvège, vingt-cinq peintres; deux dessinateurs. Total: vingt-sept.

L'Empire de Russie, trente-neuf peintres; cinq dessinateurs; dix sculpteurs; six architectes, trois graveurs ou lithographes. Total: soixante-trois.

Le royaume d'Italie, quarante-trois peintres; trois dessinateurs; cinquante-deux sculpteurs; six architectes; huit graveurs ou lithographes. Total: Cent douze.

Les Etats Pontificaux, quatorze peintres; six dessinateurs, trente-et-un sculpteurs; sept graveurs ou lithographes. Total: cinquante-huit.

L'Empire Ottoman, trois peintres; deux dessinateurs; huit sculpteurs; quatre architectes; un graveur. Total: dix-huit.

La Vice-royauté d'Egypte est représentée par des vues de monuments anciens de la haute Egypte, dessinées par M. Gustave-Legray, attaché au service du gouvernement égyptien pendant un voyage des fils du Vice-roi.

L'Empire chinois par un assez grand nombre d'objets, dont on ne saurait désigner les auteurs, apportés en France par M. Hervey de St-Denis, par M. le Comte Maurice de Luppé, officier d'Etat-Major.

La Principauté de Lion-Kion, un seul sculpteur-graveur.

Les Etats-Unis d'Amérique, trente-neuf peintres; trois dessinateurs; cinq sculpteurs; cinq graveurs ou lithographes. Total: cinquante-deux.

L'Empire du Brésil, deux peintres; cinq dessinateurs; un sculpteur; deux graveurs ou lithographes. Total: 10.

Les républiques de l'Amérique centrale et méridionale: Confédération Argentine; un peintre; République du Pérou, un sculpteur.

Le royaume-uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, cent vingt-cinq peintres; quatre-vingt-neuf dessinateurs; quatre mosaïstes; quatorze sculpteurs; cinquante-huit architectes; photographes, dix-neuf; vingt-trois graveurs; treize graveurs sur bois; sept graveurs à l'eau forte; deux lithographes. Total: 354.

Les colonies anglaises, c'est-à-dire les Barbades, le Canada, le Cap de Bonne-Espérance, l'Ile Maurice, Malte, Natal, la Nouvelle Ecosse, Victoria, sont représentées par trente-trois artistes, peintres, statuaires, dessinateurs, architectes et graveurs.

Toutes les galeries d'œuvres d'art se trouvent autour du jardin central. La Belgique, la Hollande, ont, dans le Parc, des musées particuliers.

Par un oubli qu'on ne saurait expliquer, la liste des Expositifs belges n'a pas trouvé place dans le catalogue officiel. Cette lacune sera sans doute comblée, mais on peut estimer, en masse à deux mille cinq cents le nombre des artistes qui se trouvent aujourd'hui en présence sur le sol de la France.

L'influence de notre pays se fait partout sentir. La plupart de ces hommes qui se sont donnés la mission de répandre et de propager partout le goût et l'étude de l'art, sont les élèves de nos maîtres les plus célèbres, se sont formés dans les nombreuses écoles ouvertes à ceux qui veulent apprendre et s'instruire.

Cette influence se fait remarquer dans les différentes branches de l'art; dans la grande peinture historique et religieuse, comme dans le genre et le paysage. Un grand nombre de tableaux abrités aujourd'hui sous un pavillon étranger, ont déjà figuré dans quelques-unes de nos expositions du Palais des Champs Elysées, ont valu à leurs auteurs les honneurs, les récompenses, que la France décerne aux artistes de mérite sans se préoccuper de leurs nationalités. On retrouve dans ces ouvrages le goût, le faire, l'initiative de nos écoles. Il y a plus, ces artistes se sont si bien inspirés de tout ce qui se pratique chez nous que leurs sujets sont très souvent empruntés à notre histoire. J'aurai occasion d'appuyer sur cette singularité lorsque je m'occuperai de chaque exposition en particulier.

CH. D'ARÇÈ.

Quant aux spiritueux, les prétentions des vendeurs sont élevées, mais comme on n'achète volontiers, sous prétexte d'eau-de-vie, de rhum, etc., que des mixtures exhoritantes, la hausse s'opère difficilement. Quelques demandes sont pourtant faites dans les Charentes et à Montpellier. Les 3/6 betterave sont cotés de 64 à 65 fr. (l'hect.). Les Languedoc de 87 à 88 fr.

Dès l'ouverture de la semaine, et sous l'influence du mauvais temps, une reprise générale s'est manifestée à l'égard des blés et autres grains. Sur le carreau de la halle de Paris, les farines ont gagné 2 fr., par sac depuis huit jours. Elles sont demandées à 74 fr. (le 157 kil.). La proportion est identique à l'égard des céréales. Dans les départements, le mouvement s'accuse avec plus de lenteur; mais il faut compter qu'il persistera, surtout si la température ne devient pas plus favorable. Les avis de l'étranger signalent, comme chez nous, de l'inquiétude chez les agriculteurs et des prix mieux tenus sur toutes les places. Il est arrivé cette semaine, malgré les bourrasques, d'assez forts chargements exotiques à Marseille et au Havre.

Le marché des produits oléagineux est plus animé que précédemment. La culture n'est plus aussi satisfaisante des colzas en terre. On traite la marchandise disponible dans les cours de 96 à 97 fr. (les 100 kil.). Graine 28 fr. (l'hect.)

A l'égard des sucres on se ressent du trop plein des magasins et du besoin de réaliser plutôt que de garder une valeur improductive. Les cours du brut indigène sont à 52.50 (les 100 kil.). Raffinés de 124 à 125. C'est un écart de 1.50 depuis une quinzaine.

A cause de l'Exposition agricole, qui offre jusqu'ici plus de promesses que de réalités, nombre d'éleveurs conduisent ou envoient à la vente plus de bétail que de coutume. Il s'exposent à une double déception: d'abord que Billancourt n'est point prêt, tant sans faut; ensuite que les étrangers n'arrivent qu'en assez petit nombre, la consommation parisienne n'est point aussi étendue qu'on le pouvait croire. Ainsi s'explique la mévente constatée lundi au marché de Sceaux, où il a paru 3,871 bœufs, 18,197 moutons. La leçon a profité pour le jeudi à Poissy, qui n'a reçu que 2,009 bœufs et 15,042 moutons. Reprise des cours, mais ne compensant pas la différence que la place de Sceaux avait éprouvée. A la Chapelle, les éleveurs ont subi également une forte mévente.

Il n'avait pas été amenés moins de 3,649 porcs. En présence de cette armée de ruminants, les charcutiers ont fait, avec raison les difficultés. La vente s'est opérée très lentement au cours moyen de 1,30 (le kilo). C'est une perte de 08 c. comparativement aux dernières semaines.

Le conseil que nous prenons la liberté de donner aux herbagers et aux engraisseurs de ne point se hâter, et que l'Exposition a quatre mois devant elle, ne s'applique nullement aux jardiniers et aux ménagères rustiques. La voitaille et les légumes sont « hors de prix » sur le carreau et à la vallée. Un poulet de grain 6 fr. Un kilo de pommes de terre nouvelles 1 f. 50. Quant aux petits pois et aux asperges, on les promène par charretées dans les rues: 6 fr. la botte; 8 fr. le litre. Ce ne serait pas trop cher, vu la saison. Mais ces « primeurs » nous viennent d'Algérie et elles ont la coriacité africaine. Si nous nous chamaillions avec les Prussiens, on pourra se servir des asperges comme de baguettes de pistolet, et employer les pois à titre de plomb de chasse.

Pour extrait: A. LAYTOU.

Variétés

M. DUPIN

La postérité aura des appréciations diverses pour le caractère politique de M. Dupin; elle sera unanime pour le placer au premier rang comme orateur et comme juriconsulte. C'est à ce point de vue que s'est placé M. Cavillier-Fleury, dans le fragment ci-après de son discours de réception à l'Académie française:

Ce qui caractérisait le défenseur de tant de clients illustres, c'était une réanion de qualités vraiment unique: nul emportement, beaucoup d'ardeur; l'érudition sous la main, la parole à discrétion, l'esprit très moderne avec un goût d'archaïsme, les citations piquantes lestement accouplées aux graves arguments; une indépendance alerte et avisée, une âme saine sous une rude enveloppe; beaucoup de verve et de patience, de brusquerie et de bonne humeur, de pénétration et d'entrain, de sens gaulois et de sel antique (quand il le voulait bien); gallican régulier et entêté, voltairien malgré tout; chatoilleux à l'éloge, facile à agréer jusqu'à l'invective, jamais jusqu'à la colère; railleur puissant, moqueur impassible, gardant son sérieux quand son auditoire l'avait perdu, et « tellement occupé » de sa cause, disait-il, qu'il semblait plutôt fâché que complice de ses succès de rire dont ses clients triomphaient. Ajoutez-y

l'action, cette grande partie de l'orateur, qu'il avait très particulière et très franche; une fois parti.

Sa première inspiration était brusque, un peu incertaine; il semblait souffrir au début, comme la pythie antique, sous la pression du Dieu; une sorte de malaise se traînait sur son visage, qui, par un sort commun à quelques grands orateurs, suppléait à la beauté par l'expression. Comme il vous emportait ensuite dans son élan et dans sa force! Vous avez pu en juger ici, messieurs, le jour où il vint prendre avec une satisfaction si naturelle se place au milieu de vous, et lorsque, parlant de l'improvisation, excité par son sujet, on put croire que son discours écrit allait lui tomber des mains.

Partout ailleurs, quel entrain! comme il savait tout dire! quelle sobriété! quel relief! Ni déclamateur, ni banal, il raille tous les préjugés, même ceux de sa robe. Il ne s'éleve guère, soit dédain, soit impuissance de l'abstraction. Ne lui demandez non plus ni cette véhémence enflammée, ni cette chrétienne ardeur, ni ces viriles harmonies de la voix, du regard et du geste dont vos suffrages ont constaté l'éclatant prestige; ni cette dialectique patiente et forte, qui monte lentement tous les degrés d'un raisonnement pour trouver en haut l'éloquence.

Si puissant qu'il soit dans l'argumentation, c'est moins un plan vigoureusement concerté qu'il exécute que « par vives et impétueuses saillies » qu'il procède. Je cite, en l'aventurant un peu, ce mot de Bossuet; c'est que les plaidoyers de M. Dupin ont bien ce caractère, la vivacité soudaine et entraînant; rien ne s'y tient, diriez-vous, et tout y est vivant, efficace, irrésistibles, comme les charges de Rocroy. Il a l'âme, le visage, l'allure, le cri du combattant.

Tout l'orateur ne se fait pas au grand jour de l'audience ou de la tribune. M. Dupin nous avait révélé en partie sa méthode. Il s'en allait hors barrière, pour de là les murs de la ville. Il appelait cela promener ses notes. Sur ses notes, il parlait tout haut, tachant « d'habiller son squelette » disait-il encore. Non qu'il fût réduit à ce que Montaigne nommait « cette vile et méprisable nécessité d'apprendre par cœur », ou qu'il eût aucune peur de l'imprévu. M. de Tocqueville cite, à ce propos, l'étrange manège de cet américain qui avait toujours un cheval sellé à la porte des gens qu'il venait voir; et s'il était poussé à bout dans quelque controverse, il vous quittait et s'en retournait chez lui à bride abattue, pour vous répondre la plume à la main. Les avocats français n'ont pas cette indigence de répartition; ils auraient plutôt le défaut contraire. Quant à M. Dupin, il ne craignait pas d'écrire; mais lorsqu'il jetait ainsi sur le papier par avance quelques fragments de ses plaidoyers, c'était debout, en marchant, qu'il en traçait un canevas rapide, évoquant l'auditoire absent, s'entourant de bruit et d'interruptions. Cette méthode a été celle de quelques grands orateurs. Mirabeau l'avait adoptée.

Pour extrait: A. Laytou.

Chronique locale.

CALENDRIER DU LOT.

Table with columns: DATE, JOURS, FÊTE, FOIRES. It lists dates from April 21 to April 24 and corresponding events like PAQUES, St-Germain, etc.

LEVÉE DE LA CLASSE DE 1866.

Table listing dates and times for the levée of the class of 1866, including locations like Cahors, Montcuq, etc.

Par arrêté préfectoral, la sous-répartition du contingent de sept cent soixante-douze hommes assigné au département du Lot, pour la classe 1866, est et demeure fixée, entre les vingt-neuf cantons qui le composent, ainsi

qu'il suit:

Table listing contingents for various cantons: Cahors (nord), Cahors (sud), Castelnaud-Montriat, etc.

Le Moniteur publie une circulaire fixant à 3,000 francs le taux de l'exonération pour la classe de 1866, et à 600 francs chacune des années de service restant encore à accomplir.

Par arrêté, en date du 5 avril courant, S. Exc. M. le ministre d'Etat et des Finances a nommé percepteur de la réunion de Cabrerets, M. Belcour, actuellement surnuméraire dans le Tarn-et-Garonne.

Le Ministre de la guerre a décidé que les marques distinctives des capitaines instructeurs de tir et des soldats de première classe créés dans les régiments d'infanterie de ligne par la décision impériale du 27 février 1867, seront celles ci-après indiquées, savoir:

- Capitaines instructeurs de tir: Epulettes: corps et brides en argent; franges et tournantes en or. Caban: nœuds indicatifs du grade: le premier et le troisième en argent; le deuxième en or. Pompon tricolore. Soldats de première classe: Sur chaque manche de l'habit et de la capote, un galon de laine couleur jonquille. Ce galon est placé de la même manière que le galon inférieur de caporal.

On sait que les régiments d'infanterie avaient récemment été mis à deux bataillons de guerre, plus le dépôt: une dépêche ministérielle, en date du 14 avril, vient de prescrire d'en revenir à l'ancienne organisation, c'est-à-dire à trois bataillons, composés de six compagnies au lieu de huit, plus le dépôt, en rétablissant les compagnies d'élite, qui avaient été supprimées.

Les régiments auront ainsi 24 compagnies au lieu de 22. Le complément de l'effectif, en ce moment très réduit, rend nécessaire l'appel d'une partie de la réserve: des ordres viennent d'être donnés en conséquence.

On nous assure, dit la Presse, qu'il serait question d'augmenter la solde des officiers, depuis le grade de général de division jusqu'à celui de sous-lieutenant.

Les voitures à vapeur. — Nos lecteurs de la campagne, et aussi ceux de la ville, apprendront avec plaisir la formation d'une grande entreprise qui se propose de remplacer par un service de locomotive à vapeur, sur les routes ordinaires, les services actuels des diligences locales pour les transports des voyageurs et des marchandises. Ces transports se feront à la vitesse de 12 à 14 kilomètres à l'heure et à des prix très raisonnables.

Nouvelles culturelles. — La température se montre toujours peu favorable aux travaux de la saison. Les intervalles de beau temps sont fréquemment interrompus par des pluies abondantes qui imposent de très fâcheux retards aux emblayures de la saison. Dans quelques contrées, on commence à concevoir des inquiétudes sur l'avenir des récoltes; mais nous aimons à croire que ces appréhensions sont prématurées. Néanmoins, les campagnes soupirent avec raison après le beau temps. Les arbres fruitiers à noyau ont décidément reçu une cruelle atteinte de la gelée du 3 mars, qui réduira la récolte à de minimes proportions.

LYCÉE IMPÉRIAL DE CAHORS

- Compositions du 1er au 6 avril 1867. Philosophie. Version latine. — 1 Villies; 2 Lascombes. Mathématiques élémentaires. Mathématiques. — 1 Cahuzac; 2 Bergounioux. Mathématiques préparatoires. Mathématiques. — 1 Théron; 2 Soulié. Rhétorique. Version latine. — 1 Cayssac; 2 Gibert. Seconde. Version latine. — 1 Larroumet; 2 Chouet. Troisième. Version latine. — 1 Clédol; 2 Dulac. Quatrième. Version latine. — 1 Tardieu; 2 Fau (Firmin). Cinquième. Version latine. — 1 Dupuy; 2 Talet. Sixième. Version latine. — 1 Mayzen; 2 Michelet.

Septième. — 4 Labie; 2 Barancy.
Thème latin. — 4 Labie; 2 Barancy.
Huitième.
Orthographe. — 1 Tissendé; 2 Cambornac.
Classe préparatoire.
Première Division.
Orthographe. — 1 Rozières (L.); 2 Combarieu (J.).
Deuxième division.
Orthographe. — 1 Lescale; 2 Poujade (Camille).
Troisième division.
Orthographe. — 1 Tardieu (Louis); 2 Cagnac.
Enseignement secondaire spécial.
Deuxième année.
Mathématiques. — 1 Cayrac; Nouvel.
Première année.
Mathématiques. — 1 Lestandi; 2 Calvet.
Année préparatoire.
Calcul. — 1 Durupt; 2 Mandelli.

Le Procteur, RICHAUD.

LE TOUR DU MONDE

Sommaire de la 380e livraison.

La semaine Sainte à Rome, par M. Ludovic Celler 1863.
Texte et dessins inédits.

LES JUSTICES DE PAIX.

Une correspondance de Paris nous annonce comme décidée l'importante réforme qu'il était depuis longtemps question d'introduire dans le code de procédure civile.

Cette modification se divise en deux parties. La première consiste à porter la compétence des juges de paix pour la juridiction en premier ressort de 100 à 200 fr. pour la juridiction d'appel de 200 à 500 fr., et à réduire d'autant la compétence des tribunaux d'arrondissement.

D'après l'autre projet il s'agirait, en matière de saisie immobilière, de placer à côté de la procédure actuelle qui resterait la procédure de droit commun, une sorte de procédure de second ordre, exclusivement appliquée aux immeubles de minime importance.

En matière de succession, et cela sans aucune distinction de valeur, plus de partage judiciaire obligé, mais la faculté d'opérer à l'amiable, même pour les co-héritiers mineurs ou incapables. Plus d'agents judiciaires imposés aux tuteurs, plus de vente à la barre, plus de tirage au sort dans l'attribution des lots; pour garantie, la présence d'un notaire, un avis des parents et l'homologation du tribunal.

Le procureur impérial de Pau a adressé au Mémorial des Pyrénées une lettre dans laquelle il appelle l'attention des officiers de police judiciaire sur les faits suivants et sur ceux de cette nature qui pourraient se produire :

« Des Espagnols venus dans le pays pour acheter des mules, ont émis, pendant les foires de Pau et de Lambeye des 7 et 25 mars, un certain nombre de pièces espagnoles fausses, ayant l'apparence de pièces de 20 francs.

» Ces pièces, parfaitement fabriquées, à l'effigie d'Isabelle et aux millésimes de 1860, 1861 et plusieurs de 1862, sont cependant assez faciles à reconnaître au son mat qu'elles rendent et surtout aux machures externes qui remplacent l'exergue de nos pièces de 20 fr. Les machures, au lieu d'être fines, serrées ou régulières, comme dans les pièces françaises de 1 et de 2 francs, sont, au contraire, larges et irrégulières.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS.

Naissances.

- 13 avril Istafie (Louisa), (naturelle).
14 — Pelras (J.-A.-L.), rue Impériale.
15 — Calmon (Jean), faubourg Cabessut.
15 — Cayes (R.-M.-J.), rue St-Barthélemy.
15 — Tardieu (Géline), rue Bousquet.
16 — Marcellae (Antoine), aux Ramounets.

Décès.

- 15 avril Cougot (J.), 63 ans, rue Impériale.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 14 avril 1867.

- 11 versements dont 2 nouveaux 1,794 33
12 remboursements dont 5 pour solde 3,417 62

Pour la chronique locale : A. Laytou.

Crédit Foncier de France.

Le Crédit foncier fait aux propriétaires, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des immeubles, s'il s'agit de terres et de maisons, et du tiers s'il s'agit de bois et de vignes, des prêts remboursables en cinquante ans moyennant une annuité de 6 fr. 06 0/0, amortissement compris; l'emprunteur a d'ailleurs à toute époque le droit de se libérer par anticipation, en tout ou en partie.

S'adresser à MM. les notaires, ou directement au Crédit foncier, rue Neuve des Capucins, n° 19, à Paris.

Vins.

(Extrait du Moniteur Viticole).

Fontaines-lez-Chalon, près Chagny (Saône-et-Loire), 6 avril. — Voici les prix actuels des vins de la côte chalonnaise :

Vins rouges ordinaires ou gamays 1865, des côtes des cantons de Chagny, Givry et Buxy, de 95 à 100 fr. ; dito 1864, mêmes prix, dito 1866, de 25 à 35 fr. les 228 litres nus suivant qualité.

Vins blancs ordinaires 1865 des mêmes cantons (très-rare), de 50 à 55 fr. ; dito 1866, de 15 à 18 fr. les 114 litres, sans fûts, et 12 fr. en plus logés en feuilletes neuves.

Bons vins blancs de Rully, Montagny et Buxy, 1865 (manque), de 35 à 45 fr. la feuillette de 144 litres logés à neuf, suivant les crus.

Bons vins rouges de Givry, Merceurey et Rully, 1864 et 1865, 1re cuvée, de 160 à 180 fr. ; dito 1866, de 65 à 75 fr. la pièce de 228 litres logés à neuf; les 2es cuvées, toujours en bons vins, de 15 à 20 fr. de moins par pièce que les premières.

Le tout pris chez le propriétaire vigneron et au comptant.

La Conarde (Charente-Inférieure), 6 avril. — En vin, les affaires sont très-calmes. On peut acheter les vins, de la dernière récolte à 40 fr. 912 litres nu, chez le propriétaire.

TRIBUNAUX.

Le monde russe est très occupé d'un drame qui se dénoue en ce moment devant les tribunaux de Saint-Petersbourg :

Il y a vingt-deux ans que deux jeunes filles perdirent leur père, qui était fort riche; une des sœurs mourut peu de temps après, dans un voyage qu'elles firent ensemble, et la sœur survivante épousa un général, devint le modèle de toutes les vertus et habita, sans jamais le quitter un jour, le palais qu'elle avait hérité de son père.

Une femme de chambre seule, avait remarqué quelques mystères dans sa conduite, et, à force de l'épier, finit par découvrir qu'elle s'enfermait pour ouvrir une armoire dont la clef ne la quittait jamais.

Un jour elle parvient enfin à s'emparer de cette clef si enviée; elle ouvre l'armoire de ses rêves et elle se trouve en face d'un escalier qui la conduit dans un cachot où elle voit gisant sur de la paille pourrie, et presque expirante de faim et de froid, la sœur qui était sensée morte depuis vingt-deux ans !

La justice informée a arrêté la coupable, mais la victime est dans un tel état qu'elle ne peut donner que des renseignements incomplets sur son martyre.

On ne croit pas, dit le Sport, qu'elle survive à une si longue torture, mais on est sûr,

LISTE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS QUI FIGURENT DANS L'ANNUAIRE DE 1867 (*)

PARIS

- Gand, fabricant d'instruments agricoles à Juvisy-sur-Orge, près Paris.
Lacroix, fabricant de semelles de santé, 72-74, passage Choiseul.
Hermann-Lachapelle et Glover, constructeurs de machines, 144, rue du Faubourg Poissonnière.
Luceau, fabricant de presses à copier, 2-4, rue Vauvillers.
Lachapelle (Mme) maîtresse sage-femme, 27, rue du Mont-Thabor (près les Tuileries).
Richard, orfèvre, 33, faubourg St-Martin.
Thiery (A.) fournisseur des sapeurs-pompiers, 70, rue de Bondy.

BORDEAUX

- Louit Frères et Co, fabricants de chocolats.

TOULOUSE

- Hue (Jules), marchand de nouveautés, 32, rue des Marchands.

AGEN

- Jaille (Al.) fabricant d'engrais agénais.

DÉPARTEMENT DU LOT

CAHORS

- Alix (P.) marchand de nouveautés, rue de la Mairie.
Aymerie, marchand de chaussures, boulevard Sud.
Belmont, fils, tapissier.
Blanc (G.) marchand de nouveautés, rue de la Préfecture.
Burgalières (J.) négociant, place au Bois.
Bourgeois, marchand tailleur, boulevard Sud.
Bès (Guillaume), entrepreneur charpentier, quai Ségur-d'Aguesseau.
Bouysson (J.) bijoutier-fabricant, rue de la Mairie.
Capmas, tapissier.
Calmon, sculpteur, boulevard Nord.
Castanet, lithographe, boulevard Sud.
Crayssac, libraire, rue de la Mairie.
Conté (Urbain), teinturier cardeur, place St-Laurent.
Delrieu (Léon), archangeur, march. quincailler, en face la Mairie.
Delpérier (A.), tapissier, galerie Fontenille.

- Duc (fils), pharmacien, rue Fénelon.
Dulac, pharmacien, rue du Lycée.
Delpech et Pasquet, liquoristes, rue de la Préfecture.
Delsoil, ferblantier-lampiste, place au Bois.
Edoux et Co, liquoristes, rue du Portail-au-Vent.
Férando et fils, négociants, a Cabessut.
Fihol (J.) fils, marchand de nouveautés, place du Marché.
Foissac, marchand tailleur, rue de la Préfecture.
Girardcau, Honoré, photographe, boulevard Sud.
Greil, marchand de confectons, rue Fénelon.
Godeau, pharmacien, boulevard Sud.
Lubin, Coiffeur-parfumeur, rue de la Préfecture.
Lepetit (E.) épicier droguiste.
Lacroix (E.), marchand de parapluies, place du marché.
Laur (N.-B.) marchand de toiles.
Laytou (A.) imprimeur, rue de la Mairie.
Lourmet, chaudronnier, rue Fénelon.
Mandelli, frères, bijoutiers, boulevard Nord.
Milhet, teinturier-dégraisseur, quai Ségur.
Michelet, marchand de toiles, rue du Portail-au-Vent.
Malirat, coiffeur-parfumeur, boulevard Nord.
Massabie, arquebusier, galerie Fontenille.
Mazelli, fabricant de cierges, rue du pont Valentré.
Pinel, bijoutier-horloger, place du Marché.
Ramondou, serrurier-forgeron, quai Ségur.
Rivière, tapissier, galerie Fontenille.
Ruffin, ferblantier-lampiste, place du Marché.
Sabrie, tailleur, rue de la Mairie.
Sambin et Besançon, fondeurs, faubourg St-Georges.
Tulle, jeune, horloger, boulevard Sud.
Vincens, pépiniériste-horticulteur, rue de l'évêché.

GOURDON

- Cabanès (Théodore), pharmacien, sur le tour de ville.
Lacambre, libraire, photographe, faubourg St-Claire.

SALVIAO

- Baldy et fils, fabricants d'horloges.

BAYLES Jne, rue de la Liberté, à Cahors

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail, ou bien par des verres mal appropriés à leur vue, qu'on trouvera chez lui un assortiment de Lunettes, de Conserve en verres cristal, blancs, colorés, fumés, des meilleures fabriques de Paris; Verres de rechange pour presbytie et pour myope. On trouvera aussi le même assortiment en Longue-vue, Lorgnettes et Jumelles de spectacle, Lorgnon, Pince-nez, Faces à main, Loupes, Pièces à lire, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse-liqueurs en tout genre; Boîtes de mathématiques, Graphomètres, Décamètres, Equerres, Niveaux-d'eau et à bulle d'air, Mire, jalons, Chaînes d'arpenteur, Porte-monnaies, Cannes, Gibecières et Sacs pour Dame, Stéréoscopes, Épreuves, Groupes et Paysages, etc., etc

TABLEAU DES DISTANCES

De chaque commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

PRIX : 1 FRANC.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, à Cahors.

L'ART DE DECOUVRIR LES SOURCES

par M. l'abbé PARAMELLE, 1 vol. in-8° de 452 pages, orné de figures l'édition, se vend à Cahors, chez M. Calmette, libraire..... 5 fr

EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES.
CAFÉ DES GOURMETS
AROME SUPÉRIEUR CONCENTRÉ, ÉCONOMIE FORCE ET — PREMIÈRE MARQUE —
La seule médaille d'honneur a été décernée par le jury de l'Exposition Universelle de Londres 1852 à MM. TRÉBUÏEN frères, fournisseurs du Buffet français au palais de l'Exposition, pour l'excellence de leur Café des Gourmets. Ce délicieux produit n'est pas un café indigène : c'est un choix supérieur des meilleurs Cafés des îles ; le est garanti composé des sortes les plus délicates, et exempt de tout mélange de chloroc. La consommation du Café des Gourmets, qui, en 1864, AVAIT ÉTÉ DE 1,810, 439 KILOS, s'est élevée en 1865 au chiffre de : Un million neuf cent vingt mille six cent kilos, ce qui représente, à 80 tasses par 1/2 kil, Trois cent sept millions trois cent cinq mille six cent tasses. Une vente aussi importante ne peut s'expliquer que par la bonne qualité de ce Café et par sa supériorité bien réelle. Le public doit rigoureusement refuser tout produit qui ne porterait par la signature ci-contre : Se trouve à Cahors, dans les principales maisons d'épicerie.

A VENDRE
LE CAFÉ DU COMMERCE
A Luzerh (Lot), sur le Canal.
Maison et Etablissement. — Clientèle excellente. — Ameublement complet, avec BILLARD.
S'adresser à M. Alibert, siné, propriétaire, qui donnera toute facilité pour le paiement.

A LOUER
1° UN APPARTEMENT
AU 2° ÉTAGE
2° UN MAGASIN
rue Fénelon, à Cahors.
MAISON DU DOCTEUR GUILHOU

POUDRES ET PASTILLES AMÉRICAINES du docteur PATERSON
de New-York (Etats-Unis), toniques, digestives, stomachiques, antineurétiques. — La lancette de Londres (21 août 1858), la Gazette des hôpitaux, etc., etc., ont signalé leur supériorité pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, maux de gorge, spasmes nerveux, digestions laborieuses, gastrites, gastralgies, etc. Prospectus en plusieurs langues. — Exiger la signature de FEYARD, de Lyon, seul propriétaire. — Dépôts principaux : New-York, ph. FOUGERA; Londres, ph. WILCOX et Cie, Oxford Street, 336; Paris, ph. rue Réaumur, 43; à Cahors, VINEL, pharmacien.

Une des branches les plus intéressantes de la SCIENCE MÉDICALE
MISE A LA PORTEE DES GENS DU MONDE
Les trois ouvrages du D^r JOZAN, professeur spécial de pathologie uro-génitale :
1° Traité des Maladies des Voies urinaires de l'homme; 12e édit., 1 vol. de 1000 pages, enrichi de 504 fig. anatomiques.
2° Traité d'Épousement prématuro; quatrième édit. n. 1 volume de 626 pages.
3° Traité des Maladies des Femmes; 1 volume de 700 pages, enrichi de 180 figures d'anatomie.
Chaque ouvrage, 5 fr.; poste, 6 fr. double enveloppe. Chez l'auteur, D^r JOZAN, 182, rue Rivoli; ANIERE, édit., 4, rue Dupuytren, et les princip. libraires. Avec ces ouvrages les malades peuvent se traiter eux-mêmes, et faire préparer les remèdes indiqués chez leur pharm. — Consult. de midi à 2 h., et par corresp. (Aff.)

NÉURALGIES
GUÉRISON PAR LES PILULES ANTI-NÉURALGIQUES DU D^r CRONIER
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
Le propriétaire-gérant A. LAYTOU.



PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS !! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, pigres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil, par le Réparateur TRICARD. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Ternes, 47, Paris. — Se trouve dans les Pharmacies.